

# WINDSURFER TROPHY CARNAC

YACHT CLUB DE CARNAC – 14 et 15 MAI 2022

Grade : 5A

WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/F6UvlzZg6ST4NjWyVKKKX1>



## Avis de Course

La mention [DP] dans une règle de l'avis de course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. Règles

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telle que définies dans les règles de course à la voile (RCV).
- 1.2. Les prescriptions nationales applicables précisées en annexe « prescriptions », seront affichées au tableau officiel.
- 1.3. Les prescriptions sanitaires en vigueur à la date du début de l'épreuve. Des tests de détection Covid pourront être effectués auprès des concurrents.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. Publicité de l'épreuve [DP]

Les planches devront arborer la publicité fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la réglementation Word Sailing (Advertising Code) s'appliquera.

### 3. Admissibilité et inscription

La régata est ouverte aux planches conformes aux règles de la Classe Windsurfer.

(<https://windsurferclass.com/class/class-rules/>)

- 3.1. Les inscriptions s'effectuent par internet sur <https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/windsurfer-trophy-carnac>
- 3.2. Le paiement des droits s'effectue par internet sur le site du club
- 3.3. Les concurrents français doivent être en mesure de présenter au moment de leur confirmation d'inscription La licence 2022 de type "Compétition".
- 3.4. Tous les concurrents doivent être membres à jour de l'IWCA Europe : <https://windsurferclass.com/membership/>
- 3.5. Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - Un justificatif de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
  - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 millions d'euros.
  - Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- 3.6. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.

### 4. Droits à payer

Les droits requis sont les suivants :

- 4.1. Le montant de l'inscription est de 35 € jusqu'au 12 mai 2022. Passé cette date, le montant sera de 40 €
- 4.2. Conditions de remboursement :

- En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.
- En cas d'annulation pour motif sanitaire, les concurrents seront intégralement remboursés, à l'exception des frais de transfert bancaire.

## 5. Catégories 5

6. Les concurrents seront répartis en 4 catégories de poids hommes A, B, C, D (suivant nombres d'inscrits) et la catégorie femme F. La pesée des concurrents masculins sera effectuée à la confirmation des inscriptions.

## 7. Sécurité

Le port du gilet pourra être exigé par l'envoi du Pavillon Y (RCV 40)

## 8. Programme

Le programme de la course longue distance sera précisé sur place.

SAMEDI 14 MAI	09h00 - 11h30 : confirmation des inscriptions 13h00 : Premier signal d'avertissement, courses à suivre 19h00 : Pot d'ouverture suivi de Soirée coureurs (Auberge espagnole - BBQ mis à disposition)
DIMANCHE 15 MAI	11h00 : Premier signal d'avertissement, courses à suivre 19h00 : Cérémonie de clôture et remise des prix

## 9. Instructions de course

9.1. Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles à partir du 13 mai 2022

## 10. Zone de course

- 10.1. La zone de course sur parcours construits est située (cf. Annexe).
- 10.2. Le parcours de la course longue distance (en fonction des conditions météo) sera présenté aux concurrents 90 minutes avant le départ.

## 11. Les parcours

Les parcours seront précisés dans les Instructions de Course.

## 12. Système de pénalité

Les RCV sont modifiées de telle sorte que les pénalités de deux tours sont remplacées par des pénalités d'un tour.

## 13. Classement

Deux courses devront être validées pour valider l'épreuve.  
Quatre courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

## 14. Accompagnateurs [DP]

- 14.1. Les entraîneurs et accompagnateurs doivent obligatoirement se préinscrire à l'adresse suivante : [regate@yccarnac.com](mailto:regate@yccarnac.com) avant le 13 mai 2022
- 14.2. Certains entraîneurs/accompagnateurs volontaires pourront être intégrés au dispositif de sécurité, à la discrétion de l'organisateur.

## 15. Droit d'utiliser le nom et l'apparence

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de

lui-même pendant la période de la compétition intitulée, à laquelle il participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

**16. Communication radio [DP]**

Excepté en cas d'urgence, une planche qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les planches. Cette restriction s'applique aussi aux téléphones portables.

**17. Prix**

Les 3 premiers des catégories Hommes A, B, C, D. (en fonction du nombre d'inscrits et si il y a des catégories)

Les 3 premières féminines.

Le premier et la première des Grand Masters (plus de 60 ans au 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve).

Le premier et la première des Legends (plus de 70 ans au 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve).

**18. Décision de courir**

Règle fondamentale RCV 4 : Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**19. Informations complémentaires**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Pour toutes informations complémentaires sur les épreuves :

Yacht Club de Carnac  
BP 30 - 56341 CARNAC Cedex  
Tel : 00 33 (0)2 97 52 66 44  
email : [regate@yccarnac.com](mailto:regate@yccarnac.com) ,  
site internet : [www.yccarnac.com](http://www.yccarnac.com)

**20. Hébergement**

<https://www.yccarnac.com/infos-pratiques-organisation-regates>

## Annexe Zone de course

